



Nathan Core

Un message du Président de la FEO

Chères collègues, chers collègues,

Une nouvelle année scolaire a commencé. Comme beaucoup d'entre vous, je suis optimiste au sujet des possibilités qui s'offrent à nous. Avec un retour complet à l'apprentissage en personne, nous avons la possibilité de créer de nouvelles réalités qui englobent vraiment tout ce dont nous avons besoin. Je suis toutefois également conscient de l'hésitation et de la nervosité causées par un retour aux défis qui existent depuis des années et ont été exacerbés par la pandémie.

Cette année réserve à la FEO son propre lot de défis et de possibilités. Notre priorité principale est d'appuyer les filiales dans leurs négociations pour améliorer votre salaire et vos conditions de travail. Si vous écoutez les nouvelles, vous observerez un discours alarmiste qui vise à présenter le personnel enseignant comme la source des problèmes. En réalité, le gouvernement a le pouvoir de déterminer la stabilité de notre système d'éducation. La réalité des pénuries de personnel enseignant est préjudiciable pour tout le monde dans la salle de classe, en particulier les élèves marginalisés qui ont besoin de soutien supplémentaire. Il nous faut des solutions durables. Il faut des investissements dans l'éducation publique, et il faut que le gouvernement reconnaissse l'autonomie de la profession et sa capacité de vraiment s'autoréglementer.

Je m'en voudrais de ne pas reconnaître également les circonstances qui ont des effets sur vous toutes et vous tous en dehors de la salle de classe. Je comprends que vous êtes davantage que des enseignantes et des enseignants. Plusieurs conditions sociales nuisent à votre capacité d'entrer dans la salle de classe chaque jour. Le racisme systémique qui touche tant de nos proches racialisés et, plus récemment, l'attaque massive contre une communauté autochtone en Saskatchewan, font du tort à tout le monde. À l'approche de la Journée du chandail orange, je comprends qu'il soit difficile de tenir ces conversations avec vos élèves tout en déplorant les conséquences personnelles que cela a pour vous.

Malgré les fluctuations des circonstances, une chose demeure claire : la FEO travaille pour vous. Nous avons pris l'engagement d'être les championnes et les champions de l'éducation publique, de la défendre et de lutter pour elle. Nous avons pris l'engagement de rehausser l'opinion de la profession. Nous avons pris l'engagement d'assurer le maintien de la promesse de pension pour vos années de service. La FEO est peut-être la voix de la profession, mais nous sommes toutes des ambassadrices et tous des ambassadeurs lorsque nous dirigeons nos classes et prenons soins de nos élèves. La possibilité de former les dirigeantes et les dirigeants de demain doit être une source de fierté pour vous; c'est un objectif inébranlable en dépit de tous les climats politiques.

En votre nom et en celui de la FEO, j'ai eu le privilège de prendre la parole devant des candidates et des candidats à l'enseignement partout dans la province. Je tiens à vous assurer que la profession est entre bonnes mains. Les enseignantes et les enseignants de demain sont enthousiastes et passionnés par le travail qu'elles et ils feront, et par la poursuite du bon travail auquel vous avez toutes et tous contribué. Sachez que nous affrontons ensemble les défis à relever, unis sous l'égide de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Ensemble, nous défendrons l'éducation publique et célébrerons ses succès. Cette période exigeante ne fera pas obstacle à notre devoir d'offrir le plus haut niveau d'instruction à la prochaine génération d'Ontariennes et d'Ontariens. Nos élèves et nos communautés le méritent.

Solidairement,



Nathan Core
Président

L'impact de l'inflation sur la pension du personnel enseignant en Ontario



L'inflation est et continuera pendant quelque temps d'être au cœur des préoccupations des membres, tandis que les prix d'à peu près tous les biens et services augmentent dans le monde. Beaucoup de membres ont communiqué avec la FEO pour demander des renseignements sur le rajustement du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) en fonction du coût de la vie. Ce rajustement vise à soutenir le pouvoir d'achat des membres pensionnés durant toute leur retraite. Par conséquent, que vous soyez en début de carrière ou déjà à la retraite, il importe de comprendre comment votre rente à prestations déterminées est rajustée pour compenser l'augmentation des coûts causée par l'inflation.

Comment fonctionne le rajustement en fonction de l'inflation pour le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO)?

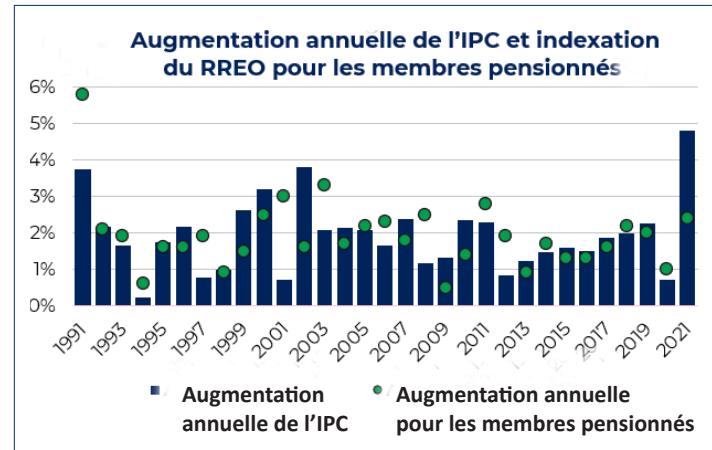
Chaque année en janvier, les membres pensionnés bénéficient d'un rajustement en fonction du coût de la vie* qui s'applique aux versements de leur rente pour cette année-là. S'il s'agit du premier rajustement de la rente d'un membre, il est calculé au prorata à partir du dernier jour de son droit à pension de l'année précédente. Par exemple, si un membre prend sa retraite à la fin de décembre, il ne touchera pas de rajustement en fonction du coût de la vie avant janvier de l'année suivante (12 mois plus tard) et recevra 100 % du rajustement en fonction du coût de la vie* pour cette année-là. Un exemple plus courant serait celui d'un membre qui prend sa retraite à la fin de juin. À partir du mois de janvier suivant (six mois plus tard), il recevrait 50 % (6/12) du rajustement en fonction du coût de la vie* pour cette année-là et 100 % du rajustement en fonction du coût de la vie* pour chaque année subséquente.

Le RREO utilise comme mesure l'indice des prix à la consommation (IPC) – qui représente la moyenne pondérée du coût d'un panier de biens et services que se procurent habituellement les ménages canadiens chaque mois – pour déterminer le rajustement en fonction du coût de la vie appliqué aux versements de la rente. La méthode utilisée pour le calcul du rajustement est prescrite par les dispositions du Régime. Elle est semblable à la méthode utilisée par la plupart des autres régimes de retraite importants de l'Ontario, ainsi que par le Régime de pensions du Canada. Le RREO calcule le changement à l'IPC chaque année en septembre en comparant l'IPC mensuel moyen de la période de 12 mois se terminant en septembre à celui de la période correspondante de l'année précédente. Le RREO divise ensuite une moyenne par l'autre pour obtenir le facteur d'inflation

et l'applique en janvier. (Pour de plus amples renseignements sur le calcul du rajustement du RREO en fonction du coût de la vie, voir https://bit.ly/OTPP_COLA)

Les membres à la retraite reçoivent chaque année en octobre un avis de rajustement en fonction du coût de la vie pour l'année suivante. Les augmentations du rajustement sont plafonnées à 8 % pour toute année donnée. Si l'inflation est supérieure à 8 %, l'excédent est reporté à une année où l'inflation est inférieure à 8 %. De même, si l'inflation est inférieure à 0 %, les rentes restent à leur niveau courant et le pourcentage sous zéro est reporté à une année où l'inflation est positive.

Figure 1



Les barres bleues « décembre à décembre » dans la figure 1 représentent l'IPC habituellement signalé dans les médias, qui tient compte de seulement deux points de données. Par contre, les points verts représentent la protection réelle du RREO contre l'inflation qui a été accordée à l'aide d'une formule de 24 points (plutôt que seulement deux) pour le calcul de la moyenne, précisée dans les dispositions du Régime. En 2022, les membres à la retraite ont bénéficié d'un rajustement de 2,4 % en fonction du coût de la vie.

L'inflation touche tout le monde, mais il s'agit d'un facteur particulièrement important pour les personnes qui vivent de leurs rentes et celles qui planifient leur retraite. Il devrait être rassurant pour les membres de savoir que le RREO prévoit un rajustement en fonction du coût de la vie.

*Les années où le RREO est entièrement capitalisé, tous les membres pensionnés admissibles touchent leur rajustement en fonction de l'IPC. Les années où le RREO est en déficit, les membres peuvent ne pas

Un message du Secrétaire-trésorier de la FEO



Chères collègues, chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous célébrons les éducatrices et les éducateurs de l'Ontario qui accueillent leurs élèves pour un retour sécuritaire et productif à l'enseignement en personne.

À la FEO, nous avons réfléchi aux nombreux défis présentés au système d'éducation par l'administration Ford au cours des deux dernières années scolaires, dans l'espoir que l'histoire ne se répète pas encore une fois cette année : sous-financement des écoles, protocoles de santé et de sécurité ne tenant pas compte de l'avis des spécialistes en santé, obsession continue pour l'apprentissage en ligne (qui ne fonctionne pas pour la plupart des élèves), et changements importants au curriculum sans consultation significative.

Il est temps que le gouvernement commence à écouter les membres du personnel éducatif de l'Ontario, ces professionnelles et professionnels dévoués et déterminés à protéger le cadre d'apprentissage et les soutiens nécessaires à la réussite scolaire. Et dans le présent numéro d'Interaction, nous honorons certaines et certains de ces professionnelles et professionnels dévoués, les récipiendaires des Prix d'enseignement du RAEO 2022!

À l'assemblée générale annuelle de la FEO, tenue à la fin d'août, les membres du conseil de la FEO ont ratifié la nomination de deux nouveaux membres—**Debbie Stein** et **Timothy Hodgson**—au conseil d'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Ces nominations prendront effet le 1^{er} janvier 2023.

À l'assemblée générale annuelle, nous avons également dit au revoir à Chris Cowley, qui a terminé son deuxième mandat à la présidence de la FEO, et souhaité la bienvenue à Nathan Core, qui entamait son mandat de président de la Fédération.

Nous souhaitons à Chris nos meilleurs vœux de retour en classe et nous nous réjouissons de travailler avec Nathan à diverses initiatives au cours de cette année scolaire, qui présentera probablement de nouveaux défis!

Scott Perkin
Secrétaire-trésorier

L'impact de l'inflation sur la pension du personnel enseignant en Ontario (suite de la page 2)

recevoir 100 % du rajustement en fonction du coût de la vie, selon le moment où ils ont acquis leur droit à pension (voir la figure 2 ci-après). Les rajustements en fonction du coût de la vie peuvent être partiellement ou entièrement rétablis lorsque le Régime connaît à nouveau un excédent de capitalisation. Toutes les prestations de retraite versées depuis le 1er janvier 2018 ont bénéficié d'une protection contre l'inflation de 100 % et toutes les rentes touchées par l'application de l'IPC dans le passé ont été augmentées au niveau auquel elles auraient été si une protection contre l'inflation de 100 % avait été appliquée tout le temps. Pour consulter l'historique des augmentations annuelles en fonction du coût de la vie dont ont bénéficié les membres du personnel enseignant à la retraite depuis que la protection conditionnelle contre l'inflation a été intégrée aux dispositions du Régime en 2008, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Historique des augmentations liées à l'inflation](#)

Figure 2 : Périodes de rajustement du RREO en fonction de l'inflation (années)

Périodes de rajustement du RREO en fonction de l'inflation (années)	Niveau de protection contre l'inflation	Ce que cela signifie après votre départ à la retraite
Avant 2010	100 %	Cette portion de votre rente suivra les augmentations annuelles du rajustement en fonction du coût de la vie.
Entre 2010 et 2013	50 % à 100 %	Cette portion de votre rente fera l'objet d'un rajustement en fonction du coût de la vie d'au moins 50 % jusqu'à 100 %, selon la situation de capitalisation du Régime.
Après 2013	0 % à 100 %	Cette portion de votre rente fera l'objet d'un rajustement en fonction du coût de la vie de zéro à 100 %, selon la situation de capitalisation du Régime.

Journée du chandail orange

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

La **Journée du chandail orange** est à nos portes. Cette journée est l'occasion de reconnaître les atrocités commises contre les communautés autochtones à l'époque des pensionnats. Aux fins du nettoyage ethnique des communautés des Premières Nations, métisses et inuites, il était interdit aux élèves placés dans les pensionnats de parler leur langue autochtone, de pratiquer leur spiritualité ou de porter les vêtements culturels. L'année dernière, le gouvernement fédéral a déclaré que cette journée était la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Cette journée commémorative s'inscrit dans l'appel no 80 des 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

La tenue de discussions avec les jeunes au sujet des pensionnats est l'un des moyens les plus importants de tirer des leçons des erreurs du Canada et d'éviter que l'histoire se répète. Ces discussions permettent aux élèves de comprendre les conséquences durables des pensionnats. Elles donnent également l'occasion de comprendre nos obligations collectives pour la suppression des structures oppressives qui ciblent les Autochtones.

Il y a de nombreuses façons de réfléchir à cette journée en classe. La liste qui suit ne se veut nullement définitive. Elle ne représente qu'un point de départ :

- Tenir des assemblées lors de la Journée du chandail orange
- Encourager tout le monde à porter des vêtements de couleur orange
- Parler de l'histoire de Phyllis Webstad



- Inviter en classe des aînées et aînés, des gardiennes et gardiens du savoir ainsi que des conférencières et conférenciers autochtones
- Lire des livres et du matériel pédagogique rédigés par des Autochtones
- Organiser des excursions éducatives pour participer à des événements autochtones dans votre voisinage

Voici une liste de ressources en anglais pour amorcer des discussions en classe :

- <https://www.orangeshirtday.org/>
- <https://braininnjas.ca/orange-shirt-day-every-child-matters/>
- <https://creativeclassroomcore.com/activities-for-orange-shirt-day/>
- <https://www.cbc.ca/kids/articles/what-is-orange-shirt-day>

Enfin, nous reconnaissons également l'impact que peut avoir cette journée sur les membres du personnel enseignant et les élèves autochtones. Assurez-vous de prendre soin de vous, décrochez, passez du temps avec vos proches et votre communauté, et prenez tout autre moyen susceptible de vous aider.



La FEO a le plaisir d'annoncer que son programme de subventions pour le PP *Ici on parle français* est de retour cette année. Nous nous réjouissons d'offrir à nouveau des subventions que les membres du personnel enseignant et éducatif peuvent utiliser pour participer à un programme ou à une activité de perfectionnement professionnel de français langue seconde (FLS) de leur choix ou pour acheter des ressources afin de soutenir leur maîtrise et l'enseignement du FLS.

Financées par l'entremise du French as a Second Language Labour Market Partnership (FSL-LMP), dirigé par l'Association des conseils scolaires publics de l'Ontario (ACSPO), les subventions permettent aux membres du personnel enseignant et éducatif de FLS de travailler ensemble au sein d'une équipe d'apprentissage collaboratif ou de poursuivre individuellement leur apprentissage professionnel. Pour les personnes qui travaillent en équipe, la subvention maximale est de 500 \$ par membre de l'équipe (maximum de 2 000 \$ par équipe); pour celles qui travaillent individuellement, la subvention maximale est de 250 \$.

L'année dernière, plus de 200 membres du personnel enseignant ont bénéficié

de subventions dans le cadre du programme *Ici on parle français*. Dans leur rapport final, les membres participants nous ont dit que leur apprentissage professionnel autodirigé avait contribué à améliorer leur confiance en leurs compétences linguistiques et pédagogiques en français, tout en renforçant leur maîtrise du français ainsi que leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation.

Les demandes de subvention pour l'édition de 2022-2023 du programme *Ici on parle français* seront acceptées à partir de la fin de septembre.

Prix d'enseignement du RAEO 2022

Félicitations à quatre membres exceptionnels du personnel enseignant de l'Ontario



Lendyl D'Souza



Elizabeth Cook



Nicholas Ashmore



Nikita Boodoo

Le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO) et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) ont l'honneur d'annoncer les récipiendaires des Prix d'enseignement du RAEO 2022.

Cette année, les membres exceptionnels du personnel enseignant de l'Ontario suivants sont les récipiendaires des prix :

- **Lendyl D'Souza**, Notre Dame High School, Toronto, catégorie « Enseignement au secondaire »
- **Elizabeth Cook**, Silver Creek Public School, Georgetown, catégorie « Enseignement à l'élémentaire »
- **Nicholas Ashmore**, Port Perry High School, Port Perry, catégorie « Personnel enseignant débutant »
- **Nikita Boodoo**, North Albion Collegiate Institute, Toronto, catégorie « Personnel enseignant débutant »

« Le RAEO est fier d'honorer ces quatre leaders remarquables au sein de la communauté de l'éducation, déclare Vic Medland, directeur général du RAEO. Cette année a été une autre année d'incertitude et d'adaptation, et le personnel enseignant de l'Ontario s'est montré à la hauteur. Les récipiendaires de ces prix nous inspirent par leur engagement à l'endroit de l'apprentissage et de l'enseignement pour faire en sorte que chaque élève atteigne son plein potentiel en ayant les appuis nécessaires pour y arriver. »

« Les quatre récipiendaires de cette année illustrent l'excellence en enseignement partout en Ontario, affirme Nathan Core, président de la FEO. Grâce aux efforts d'enseignantes et d'enseignants comme Nikita, Nicholas, Elizabeth et Lendyl, le système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario demeure respecté dans le monde entier. Les élèves de l'Ontario ne méritent rien de moins. »

Visitez le teachingawards.ca/fr pour en savoir davantage au sujet des récipiendaires des Prix d'enseignement du RAEO.

La période de mise en candidature pour 2023

commence le 16 janvier 2023
et se termine le 31 mars 2023

teachingawards.ca/fr





Assistez à une présentation virtuelle du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) pour vous renseigner sur l'un de vos avoirs financiers les plus importants : votre pension

Chacun des ateliers décrits ci-dessous dure environ 1,5 heure. À l'exception de l'atelier du 15 novembre, les ateliers en ligne suivants sont offerts en anglais seulement.

C'est votre tour - Préparation à la retraite (pour les membres qui prendront leur retraite d'ici cinq ans)

Vous avez cotisé à votre régime de retraite durant toute votre carrière. Maintenant que vous pensez à prendre votre retraite, découvrez le rôle que joue cet actif dans votre situation financière.

Cette présentation interactive et informative vous fournira toutes les informations nécessaires pour préparer votre retraite et vous indiquera à quoi vous attendre tout au long du processus de demande de retraite.

Chaque présentation (durée d'environ 1,5 heure) sera identique et comprendra une période de questions. Veuillez visiter le site Web du RREO pour vous inscrire.

Octobre

20 octobre 2022 @ 18 h

25 octobre 2022 @ 16 h 30

27 octobre 2022 @ 18 h

Novembre

1^{er} novembre 2022 @ 16 h 30

3 novembre 2022 @ 18 h

8 novembre 2022 @ 16 h 30

15 novembre 2022 @ 16 h 30 (en français)

Vous recevrez un courriel confirmant votre inscription. Deux jours avant la date de votre choix, vous recevrez un autre courriel vous donnant l'information nécessaire pour assister à la présentation virtuelle.

Participation au Régime de retraite – Votre vie en enseignement (pour les membres se situant entre le début et le milieu de leur carrière)

Votre pension est l'un de vos avoirs financiers les plus importants.

Considérez qu'il s'agit d'une présentation de base sur le Régime de retraite, conçue pour tous les membres se situant entre le début et le milieu de leur carrière. Cette présentation vous permettra de comprendre la méthode de calcul de vos cotisations et de votre pension, comment maximiser vos prestations de retraite et l'impact que peuvent avoir certains événements de la vie sur votre pension.

Vous avez le choix entre deux dates. Chaque présentation sera identique. Veuillez visiter le site Web du RREO pour vous inscrire.

Octobre

18 octobre 2022 @ 16 h 30

Novembre

10 novembre @ 18 h

Vous recevrez un courriel confirmant votre inscription. Deux jours avant la date de votre choix, vous recevrez un autre courriel vous donnant l'information nécessaire pour assister à la présentation virtuelle.

Présentations virtuelles à venir

<https://www.otpp.com/fr-ca/participants/nouvelles/mises-a-jour-sur-le-regime-et-nouvelles-presentations-virtuelles/>



Courriel : inquiry@otpp.com

Téléphone : 416.226.2700 ou 1.800.668.0105 (sans frais)

FAX : 416.730.7807 or 1.800.949.8208 (sans frais)

Heures de service par téléphone : de 9 h à 16 h 30, du lundi au vendredi